

# MRF Actualités<sup>MC</sup>

## Le bulletin de nouvelles sur les matières résiduelles fertilisantes

Édition spéciale sur les « PFAS » - partie 1  
5 décembre 2022

Par Marc Hébert, M.Sc., agr.



La Société Radio-Canada (SRC) n'y est pas allée de main morte ces derniers jours avec une série de deux reportages sur l'épandage des boues municipales, un premier à *La semaine verte* et un deuxième à *Enquête*.

On y fait état de préoccupations importantes quant à la présence de contaminants fluorés persistants : les PFAS (prononcer « pifasse »). Si c'est aussi dangereux que ces reportages le laissent entrevoir, il y a de quoi s'inquiéter.

Mais cette série documentaire présente-t-elle un portrait fidèle de la situation ? De là l'importance d'un décryptage de

l'information. C'est le but visé par une petite série de numéros spéciaux du *MRF Actualités*.

Commençons d'abord par le reportage de *La semaine verte* intitulé : « *Du fumier humain dans les champs* » [\[en ligne\]](#), mis en ondes le 26 novembre dernier.

En manchettes :

- Un peu de contexte;
- Brève présentation du reportage;
- Analyse critique du reportage;
- La contamination de fermes au Maine;
- Des boues du Maine exportées au Québec;
- Les boues du Québec seraient-elles contaminées ?
- Les leçons de *Tabou(e)!* ;
- En conclusion.

Illustration de gauche : Présentation, dans le site web de la SRC, du reportage produit par *La semaine verte*.

### 1- Un peu de contexte

En mai dernier, j'ai été contacté par la journaliste Carine Monat. Elle avait lu quelques-unes de mes publications et voulait m'interviewer pour *La semaine verte* dans le cadre d'un reportage sur les biosolides. Cette journaliste m'indiquait vouloir présenter les deux côtés de la médaille, et c'est ce qu'on attend d'une journaliste scientifique.

À l'aube de ma retraite (prévue), je n'ai pas accordé d'entrevue télévisée. Il me semblait qu'il était temps que d'autres spécialistes prennent la relève de la communication du risque concernant les biosolides, que ce soient ceux du ministère de l'Environnement (maintenant le MELCCFP), de RECYC-QUÉBEC et du MAPAQ, ou encore les chercheurs universitaires et les agronomes spécialisés en MRF du secteur privé.

J'ai néanmoins pris le temps de discuter longuement sur « Zoom » avec Mme Monat afin de lui suggérer des personnes à contacter, des agriculteurs à rencontrer et des informations publiques à consulter.

D'après mon souvenir, nous avons parlé relativement peu des PFAS. En bonne chercheuse, elle pouvait trouver par elle-même dans mon site web plusieurs informations sur les contaminants d'intérêt émergent, notamment un numéro spécial du *MRF Actualités* de février 2020 [\[en ligne\]](#) qui faisait le point sur les PFAS dans les boues.

## MRF Actualités<sup>MC</sup>

**Le bulletin de nouvelles  
sur les matières résiduelles  
fertilisantes**

Par Marc Hébert, M.Sc., agr.  
Février 2020, vol. 3, no 2



En 2019, j'ai publié une série de trois numéros sur l'important sujet des plastiques et des microplastiques. Cette année, on entendra probablement parler d'un autre type de composés persistants dans l'environnement : les « PFAS ».

Je m'attendais donc à un bon documentaire, du moins je donnais la chance au coureur...

## 2- Brève présentation du reportage

Dans les 6 premières minutes du reportage, la narratrice (vraisemblablement Mme Monat) présente l'activité de recyclage des boues et autres matières résiduelles fertilisantes (MRF). Elle met en évidence le fait que les boues sont appréciées des agriculteurs et que les performances sur les rendements sont indéniables. Des agriculteurs sont

visiblement satisfaits. On voit également que l'activité est encadrée par des agronomes spécialisés qui doivent suivre les règles du Ministère de l'environnement (MELCCFP).

Le portrait change ensuite dramatiquement pour le reste du reportage. Cela se fait sentir notamment par un changement dans la trame sonore.

On se rend alors au Maine, notamment dans une ferme de la ville d'Arundel, où l'on apprend une histoire réellement tragique, celle de Fred Stone, un producteur laitier qui doit jeter le lait de son troupeau dans les égouts. Désolant. Pourquoi ? C'est parce que ce lait présente depuis plusieurs années des teneurs anormalement élevées en « PFAS »<sup>1</sup>.

Mais d'où viendraient ces PFAS ? De l'eau souterraine de la ferme qui sert à abreuver les vaches. Et pourquoi l'eau est-elle contaminée ?

La narratrice indique que la principale cause de contamination de l'eau sur cette ferme serait l'épandage des boues de stations de petites villes côtières du Maine, par ailleurs bien connues des touristes québécois.



Extrait du reportage où l'on présente les sources de contamination en PFAS sur la ferme d'Arundel.

Le reportage montre aussi un couple de jeunes agriculteurs qui disent avec consternation que leurs terres ont été contaminées par les PFAS, il y a de cela plusieurs années.

<sup>1</sup> Afin d'éviter de me répéter sur ce que sont ces molécules, et leur origine, j'invite mes lecteurs et lectrices à consulter le numéro de février 2020, cité plus haut [\[en ligne\]](#).

Selon un autre agriculteur, membre du parlement, cette situation serait fréquente, ce qui l'a incité à proposer le bannissement de l'épandage des boues au Maine. Ce bannissement réglementaire est survenu en août dernier. C'est sans précédent en Amérique du Nord.

La question est alors posée : doit-on également interdire l'épandage des boues au Québec ? Que fait le gouvernement québécois ?

Mme Agathe Vialle, conseillère en gestion des matières organiques au MELCCFP, présente alors une position articulée à l'effet que des travaux de caractérisation sont en cours et que, si besoin est, le Ministère établira des teneurs limites en PFAS dans les boues municipales et autres MRF, afin de s'assurer que l'épandage ne pose pas de risque.



Cependant, l'objectif gouvernemental du recyclage des boues demeure, et non pas leur bannissement<sup>2</sup>.

Le chercheur Sébastien Sauvé de l'Université de Montréal préconise également une approche modérée.

---

<sup>2</sup> En 2011, le gouvernement du Québec a lancé une politique de bannissement de l'enfouissement et de l'incinération des matières organiques. La *Stratégie sur la valorisation des matières organiques*, annoncée en 2020 par le ministre Charette [\[en ligne\]](#), vise un taux de recyclage de plus de 70 % des matières organiques, dont les boues municipales et papetières.



**« Il faut valoriser les biosolides au niveau agricole pour être circulaire, pour réduire notre empreinte environnementale, c'est ce qu'il faut faire. Maintenant, il faut trouver les niveaux – les seuils sécuritaires – pour tous les contaminants possibles. »**

Une fois le reportage fini, on reste malgré tout avec un sentiment d'inquiétude, qui s'accorde avec la trame sonore qui soutenait le narratif.

### 3- Analyse critique du reportage

Si le but du reportage était de faire peur, c'est réussi ! Mais, si l'on visait à présenter les deux côtés de la médaille, c'est raté.

Non, je n'ai pas eu peur de ce que j'ai entendu. Je ne prends pas non plus les choses pour acquises et il m'est arrivé souvent de changer mon opinion en fonction de faits nouveaux et clairement démontrés.

Ce n'est pas pour rien que le *Guide sur le recyclage des matières résiduelles fertilisantes*, qui encadre l'épandage des MRF au Québec et dont j'ai été le rédacteur principal de 1997 à 2015, a fait l'objet de nombreuses rééditions et d'addenda durant cette période.

Je n'ai pas peur des faits et de la science, au contraire, c'est la matière première à partir de laquelle j'ai travaillé pendant toute ma carrière dans la gestion des fumiers, des composts, des biosolides et des autres MRF.

Mais, dans le reportage de Mme Monat, je n'ai pas trouvé de démonstration scientifique montrant qu'il y avait péril en la demeure.

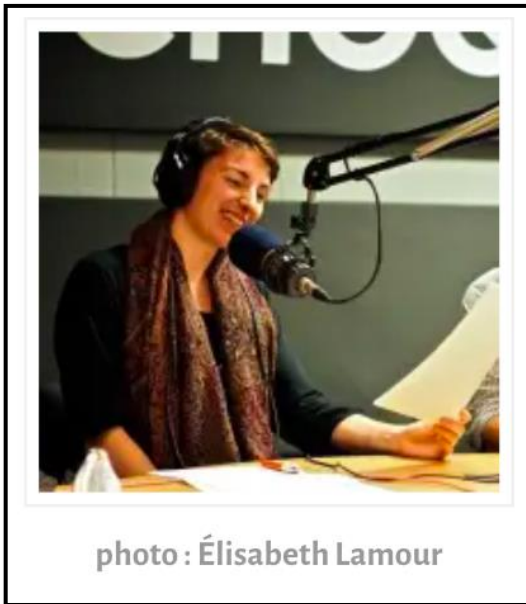


photo : Élisabeth Lamour

#### La journaliste scientifique Carine Monat.

Il serait trop long de reprendre le reportage point par point et d'apporter toutes les nuances qu'il faudrait. D'autres pourront le faire, notamment le MELCCFP.

Dans ce qui suit, je me limiterai à relever les contradictions internes du documentaire et la fausse information qu'on y découvre.

Comme je l'ai mentionné, le reportage confirme dès le début que les boues sont très fertilisantes. On mentionne aussi qu'il y a des gains sur le plan des changements climatiques, mais cela en seulement quelques secondes et sans en expliquer le pourquoi et le comment. Comme si ce n'était pas si important aux yeux des québécois.

Voilà, c'étaient les bons côtés de l'épandage des biosolides, on n'avait pas le choix d'en parler. Environ 25 % du temps de reportage (6,5 minutes sur 25,7) a porté sur les généralités du recyclage agricole et ses avantages. Apparemment ce côté de la médaille n'intéressait pas tant la journaliste.

Alors que commence l'interview de Mme Vialle du ministère de l'Environnement, la trame sonore

change de style. Le reste du reportage sera désormais consacré aux préoccupations environnementales, soit environ 75 % du temps.

Ce 75 % est une statistique qui montre clairement « l'axe » du reportage. On est donc loin d'un reportage équilibré sur les avantages et les inconvénients de l'épandage des boues, contrairement à ce que Mme Monat m'avait affirmé en mai 2022.

On évoque certes une vaste étude indépendante publiée par l'INSPQ en 2016, montrant que l'épandage est sécuritaire, mais cela en seulement 5 secondes. La conclusion de la journaliste était à l'effet que cette étude publiée il y a 6 ans était pratiquement de l'histoire ancienne, tout comme le Guide MRF de 2015 du MELCCFP. Après tout, on est en 2022!

On indique ensuite la présence de gros morceaux plastiques dans les boues digérées de Saint-Hyacinthe. Mais, soyons clairs, ce sont les résidus d'épicerie (mêlés avec les boues) qui sont à l'origine des grosse particules dans cette MRF.



Parmi les quelques 800 stations d'épuration au Québec, ce n'est qu'une infime minorité qui fait ce genre de co-digestion, peut-être 3 ou 4 ?

Il ne faut donc pas prendre l'exception pour la règle<sup>3</sup>. Mais cela, Mme Monat se garde de le

<sup>3</sup> Heureusement, la ville de Saint-Hyacinthe apportera les correctifs sous peu pour le tri des résidus d'épicerie, selon M. Nadeau de la Station, qui apparaît dans le reportage.

mentionner. On cherche des poux, et on va en trouver. Pour ce faire, le reste de l'émission sera focalisé sur des contaminants spécifiques et peu connus du grand public : les PFAS.

#### 4- Contamination de fermes au Maine par les PFAS

Dans mon article de février 2020, j'avais déjà indiqué que la contamination sur la ferme à Arundel ne serait probablement pas causée par les biosolides municipaux, contrairement à ce qu'affirme Mme Monat<sup>4</sup>.

Afin d'en avoir le cœur net, j'ai contacté un spécialiste des PFAS dans les boues, Ned Beecher, qui a suivi de près le dossier du Maine, depuis le début jusqu'à maintenant. Voici ce qu'il m'a répondu par courriel (traduction libre) :

***« Ce qui n'était pas montré à La semaine verte, c'est que la contamination au PFAS dans les deux fermes du Maine qui sont mentionnées dans le reportage, était inhabituelle. Elle est due à une contamination industrielle majeure.***

***Cette contamination provenait d'une ou peut-être deux usines papetières qui, pendant de nombreuses années, fabriquaient des produits en papier recouverts de PFAS. Certains de ces résidus particuliers ont été épandus dans les années 1980 et 1990.***

***Par ailleurs, des biosolides municipaux ont été utilisés pendant des décennies sur d'autres fermes du Maine, sans qu'on observe de tels impacts.»***

Pourquoi donc Mme Monat affirme-t-elle que la contamination au Maine est généralisée et continue dans le temps ?

Pourquoi prendre des cas isolés – bien que profondément regrettables - pour en faire un amalgame et une généralisation ?

---

<sup>4</sup> La journaliste avait accès à cette information, car elle avait exploré les publications sur mon site web.

On se serait attendu à ce qu'une journaliste scientifique se valide davantage avant d'affirmer des choses et d'en faire des généralisations.

#### 5- Des boues du Maine exportées au Québec

On mentionne, à la fin du reportage que les boues du Maine viennent au Québec. Cela glace le sang après tout ce qu'on a entendu et qu'on a cru.

Mais, cette exportation est la conséquence directe de la gestion chaotique du gouvernement du Maine<sup>5</sup> en ce qui a trait au risque des PFAS. Le reportage d'*Enquête* le relèvera plus tard (on y reviendra).

D'ailleurs, il ne semble pas que ces agriculteurs aient jusqu'à maintenant été indemnisés par l'État du Maine.

Pourquoi alors à *La semaine verte* laisse-t-on entendre que l'État du Maine est un modèle de lutte aux PFAS ? Où est l'objectivité et le sens critique qu'on attend du journalisme scientifique ?

Je n'étais pas habitué à cela avec *La semaine verte*. J'espère que c'est l'exception et non la règle.

#### 6- Les boues du Québec seraient-elles contaminées ?

On laisse entendre que les boues produites au Québec (nos excréments) pourraient aussi contenir des PFAS. C'est exact.

Elles en contiennent d'abord et avant tout parce que nos excréments et notre urine en contiennent déjà. Oui, il y en a en fait dans tout notre corps, mais à des niveaux de traces.

---

<sup>5</sup> Selon le spécialiste Ned Beecher (communication personnelle) : « *L'interdiction dans le Maine était une décision politique. D'autres États américains ne suivent pas cet exemple ; ils optent plutôt pour une approche rationnelle de réduction globale des PFAS, sans compromettre le recyclage des biosolides.* »

Pourquoi sommes-nous tous plus ou moins «contaminés», en un sens<sup>6</sup> ?

C'est en raison de la contamination ambiante dans nos maisons et nos lieux de travail. Cette contamination provient de divers produits commerciaux comme des cosmétiques<sup>7</sup>, des vêtements, des meubles, des articles de cuisine, l'eau du robinet, des emballage alimentaires, les sacs de maïs à éclater, les poussières de maison, etc.

On détecte même des PFAS dans l'eau de pluie, partout sur la planète, parfois même à des teneurs supérieures à des seuils (préliminaires) jugés acceptables par certaines organisations.



**Extrait du documentaire qui illustre sommairement quelques sources de PFAS présentes à la maison.**

<sup>6</sup> De façon simplifiée, il faut savoir que *la Loi sur la qualité de l'environnement* du Québec fait une distinction entre la présence d'un contaminant et la pollution (qui représente un niveau de « contamination » considéré à risque).

<sup>7</sup> Il est par ailleurs fort probable que le maquillage utilisé pour les interviews télévisées de *La semaine verte*, comme le rouge à lèvres et le fond de teint étaient 10 à 300 fois plus concentrés en PFAS que les biosolides municipaux. Or, pendant le maquillage et après, ces PFAS entreront dans l'organisme par la peau, les yeux, la bouche ou les narines (poussières). Imaginez l'exposition des maquilleurs professionnels et de celles et ceux qui font les bulletins de nouvelles chaque jour!

Je me devais d'expliquer cette réalité dans mon texte, car Mme Monat n'a fait que l'effleurer dans son narratif, en seulement quelques secondes. Pourtant, la source des PFAS c'est le nœud du problème environnemental.

Dans le portrait global, les boues ne seraient en fait qu'une toute partie de l'équation. C'est comme comparer une souris (ou un rat d'égout) à un éléphant!

Il aurait aussi fallu que Mme Monat mentionne aux téléspectateurs qu'on trouve des PFAS dans les composts et digestats municipaux faits des matières organiques qu'on met dans le bac brun. D'ailleurs, le compostage a pour effet de concentrer ces contaminants<sup>8</sup>. Faudrait-il alors bannir ce recyclage et retourner à l'enfouissement des matières organiques ou à leur incinération?<sup>9</sup>

On trouve également des PFAS dans les fumiers et lisiers et dans plusieurs autres intrant commerciaux qu'on utilise à la ferme. Il aurait aussi fallu le mentionner, car on est à *La semaine verte*, non<sup>10</sup>?

Pour revenir aux boues, le professeur Sébastien Sauvé a mentionné qu'au Québec on s'attendait à des teneurs limitées en PFAS, car on n'en fabrique pas ici<sup>11</sup>.

<sup>8</sup> Le professeur Sauvé a démontré que ces composts en contenaient, selon une de ses publications de 2021.

<sup>9</sup> L'enfouissement dans un LET ne fera à terme que relarguer les PFAS dans l'eau, puis sa bioaccumulation dans la chaîne alimentaire. Seule une incinération à très haute température permet une destruction complète des PFAS. Si la température n'est pas assez élevée, les incinérateurs deviennent plutôt des diffuseurs de PFAS. Il n'y a pas de norme de rejet des PFAS en provenance des LET et des incinérateurs. En fait, il n'y en a pas même pour l'eau potable au Québec. Mais pourquoi alors Radio-Canada focalise-t-il uniquement sur l'absence de normes PFAS dans les boues ?

<sup>10</sup> Les outils d'analyse chimique dont on dispose aujourd'hui sont tellement perfectionnés qu'on peut mesurer des PFAS à l'état de traces partout dans l'environnement, le sang, le lait maternel, les boues, les composts urbains et les fumiers.

<sup>11</sup> Comme on n'en fabrique pas, on importe les PFAS de synthèse en provenance des États-Unis et d'ailleurs, ou plus simplement, on importe des produits finis de la Chine et d'ailleurs qui contiennent des PFAS. L'importation de PFAS, ça se passe chaque jour à nos frontières. Ce n'est pas d'abord

Le chercheur a aussi mentionné, en substance, que la meilleure approche pour protéger la population serait de bannir à la source les produits commerciaux contenant des PFAS (réduction à la source – en amont), et non pas de bannir l'épandage des biosolides (en aval)<sup>12</sup>.

La représentante du MELCCFP prônait également une approche équilibrée que je résume ainsi : *i)* continuer l'épandage, pour des raisons environnementales (dont la lutte aux changements climatiques), et *ii)* établir des teneurs limites en PFAS, selon ce qu'indiqueront les projets de recherche en cours par le ministère (et par M. Sauvé).

Ces propos du chercheur Sauvé et de la représentante du ministère devraient normalement nous rassurer. Mais, à la fin de ce reportage on est plutôt sous l'impression que l'épandage des boues serait très dangereux, un peu comme dans un film d'horreur. Pourquoi cette dichotomie ?

D'abord, on a vu qu'environ 75 % du reportage se voulait une démonstration qu'il y a péril en la demeure. Cette impression a été amplifiée par la trame sonore qui a tourné à l'insolite, de la sixième minute du reportage jusqu'à la fin.

C'est bien connu, un film d'horreur n'a pas l'effet escompté sans une trame sonore appropriée<sup>13</sup>.

---

dans les boues provenant du Maine, mais via notre magasinage en ligne ou en boutique. Voilà la source des PFAS.  
<sup>12</sup> On l'a fait avec les BPC, les produits contenant du plomb, du mercure et des dioxines. On a ainsi réduit la contamination à la source dans les aliments, l'eau et l'air ce qui a été un gain majeur. Forcément, les teneurs de ces contaminants ont ensuite diminué de façon drastique dans les boues, à tel point que les teneurs rencontrent souvent les critères C1 du Guide MRF. La réduction à la source, ça fonctionne.

<sup>13</sup> Je n'écoute pas ces films, et j'ai pris soin de protéger mes enfants de cette contamination de leurs pensées et de leurs émotions. Je zappais les pubs ou je coupais le son. On dit que ce ne sont que des films, pas la réalité. Mais la fiction qui se transforme en peur et en anxiété, c'est une contamination réelle et souvent persistante. Parlez-en aux pédopsychiatres et aux spécialistes qui ont étudié le sujet.

## 7- Les leçons de *Tabou(e)!*

J'avais l'impression d'avoir déjà joué dans ce genre de film. C'était en 2006. Un réalisateur pigiste pour Télé-Québec avait demandé une interview au ministère de l'Environnement. J'avais été désigné.

En pré-entrevue, le réalisateur avait été rassurant et m'a dit que ce serait un reportage qui présenterait « les deux côtés de la médaille ». Je l'ai cru, naïvement.

Au cours de l'entrevue qui a suivi, une journaliste m'a bombardé des questions sur les risques. J'avais à peine le temps de reprendre mon souffle. J'ai réalisé qu'au fond elle essayait tout simplement de « me mettre en boîte ». J'ai fait comme j'ai pu dans cet interrogatoire déloyal où j'étais présumé coupable.

Au printemps 2006, Télé-Québec présenta en grande pompe le reportage « *Tabou(e)!* », suivi de l'émission *Dussault-Débat*. Il y aurait un débat de société. Pourquoi pas ?



Extrait du film *Tabou(e)!* en 2006.

J'avais constaté avec stupeur que, dès le début du « documentaire », on m'a fait dire des choses que je n'avais pas dites. On avait juxtaposé une partie de mon discours avec un bout de phrase prononcé plus tard dans l'entrevue. Un amalgame.

Évidemment, toutes les bonnes réponses que j'avais données, faits à l'appui, n'ont pas été montrées. Ce n'est pas le genre de vérité qu'on cherchait...

Dans le film, on se promenait ensuite de la France, aux États-Unis et en Ontario, en faisant d'autres amalgames aussi nombreux qu'insidieux<sup>14</sup>.

Pour prouver mon propos à ceux qui pourraient en douter, je prendrai comme exemple un événement notoire.

*Taboue!* relatait le tragique événement survenu à Walkerton en Ontario en 2000. Plusieurs personnes étaient mortes à la suite de la consommation d'eau, et des centaines d'autres avaient été gravement intoxiquées.

Or, *Taboue!* laissait sous-entendre que cela avait été causé par les boues municipales. C'est du moins ce qu'avaient compris les nombreux téléspectateurs, dont mon père et ma mère!<sup>15</sup>

En réalité, les scientifiques et les journalistes scientifiques (les vrais) savaient depuis longtemps que la tragédie de Walkerton résultait d'une contamination de l'eau municipale par du fumier de vaches contenant la bactérie *E. coli* O157:H7.

Heureusement, mon patron de l'époque, M. Louis Germain, avait gardé la tête froide et ne se laissait pas intimider par les médias. Il s'est présenté au débat qui a suivi, de même que le réputé chercheur Claude Villeneuve, et plusieurs autres universitaires et spécialistes.

<sup>14</sup> J'ai pu le vérifier, *a posteriori*, notamment quand quelques mois plus tard j'ai rencontré à Paris un opérateur d'usine qui avait également été interviewé et qui m'a dit qu'il ne se reconnaissait pas dans ce film. Tous les autres acteurs de la filière des boues rencontrés en France, notamment ceux des chambres d'agriculture, m'ont également dit que le film était une caricature de la situation.

<sup>15</sup> C'était aussi ce qu'avaient compris deux conseillères en communication du ministère - qui devaient ensuite nous aider dans les communications!

L'animatrice bien connue, Mme Anne-Marie Dussault, a conclu ce débat de près de 90 minutes en disant que ce n'était peut-être pas si risqué, après tout, selon les scientifiques présents, et même selon l'INSPQ.

Par ailleurs, Télé-Québec avait eu l'amabilité de nous transmettre l'enregistrement, avant la diffusion de *Taboue! C'était « fair play »*. J'ai alors pu préparer pour le Ministère un document de 25 questions et réponses sur les sujets abordés dans le film.



**Document de questions et réponse ministériel, réédité en 2016 [en ligne].**

C'était un document vulgarisé et neutre, basé sur des dizaines d'études scientifiques au Québec et ailleurs. Cela a aidé nombre d'intervenants à avoir vraiment « les 2 côtés de la médaille »<sup>16</sup>.

Quelques mois plus tard, à l'automne 2016, RECYC-Québec a tenu un important colloque sur les boues municipales, réunissant, selon mon souvenir, plus de 150 participants. Parmi les panélistes invités, il y avait même un représentant de l'UPA et un autre provenant d'un groupe écologiste.

Les journalistes avaient aussi été invités, mais aucun ne fut au rendez-vous, sauf peut-être un reporter de *La Terre de chez nous*. C'est bien connu, les bonnes nouvelles, ce n'est pas vendeur...

Ce colloque fut néanmoins un point tournant. La filière du recyclage des boues avait passé la crise

<sup>16</sup> Cette publication [en ligne] a été mise à jour en 2016 à la suite de la publication d'une importante étude par l'INSPQ.



causée par un film pamphlétaire, mais elle en avait aussi tiré des leçons<sup>17</sup>.

## 8- En conclusion

Je rappelle que mon analyse a porté sur des points spécifiques du reportage. J'espère que MELCCFP fournira rapidement des informations plus spécifiques sur certains aspects, comme cela a été annoncé dans leur infolettre.

Mon analyse du reportage de *La semaine verte* révèle qu'il est tendancieux et de type pamphlétaire, comme l'a été *Taboue!* en 2006.

Le préjudice de ce film sur la filière de recyclage des biosolides est déjà bien réel et un climat de peur s'est installé.

Or, il est bien connu que l'anxiété est un problème de santé publique majeur dans nos sociétés branchées (télévision et internet). Il ne faut pas rajouter inutilement à l'éco-anxiété par du sensationnalisme environnemental et des fausses nouvelles.

J'aurais pu me taire. Mais ceux qui me connaissent savent que je suis un environnementaliste convaincu. Tout au long de ma carrière, je me suis insurgé contre la désinformation.

Malheureusement, les « *fake news* » dans le domaine des boues et des composts, j'en ai tellement vu. C'est si facile de verser dans le sensationnalisme au sujet des excréments humains qui étaient et demeurent tabous dans notre société – même au Québec. On en rit, on fait la grimace, ou on démontre... nos propres « fumiers » humains.

Mais ce n'est pas ce qu'on s'attendait d'une émission de qualité comme *La semaine verte*<sup>18</sup>.

Dans un prochain numéro, je me propose de faire le décryptage du reportage de l'émission *Enquête* du 1<sup>er</sup> décembre 2022.

Ce dernier reportage en a rajouté une couche et a eu un effet aussi rapide que percutant à l'Assemblée nationale, dans les médias « mainstream » et sur les réseaux sociaux.

Vendredi en fin de journée, j'ai même reçu une infolettre de l'Ordre des agronomes du Québec. Tout le monde a peur, tout à coup.

Qui aurait prévu cela il y a à peine une dizaine de jours ? Peut-être Radio-Canada...

À la prochaine!

**Marc Hébert, M.Sc., agr.**  
Expert-conseil et formateur



[Info@marchebert.ca](mailto:Info@marchebert.ca)  
<http://marchebert.ca/>  
581-989-5091



---

<sup>17</sup> Ces leçons pourraient être utiles afin de dénouer la crise actuelle. Pour plus d'information sur ces sujets, voir ma série de 2 articles intitulée *Petite histoire du recyclage des biosolides municipaux au Québec* [\[en ligne\]](#).

<sup>18</sup> Ce serait peut-être un cas à signaler à l'ombudsman de Radio-Canada. Notamment si les agriculteurs, les agronomes

---

ou d'autres personnes interviewées dans ce reportage se sont senties flouées par la journaliste Carine Monat.